

# Risques mécaniques



## Comprendre le risque mécanique

Il y a risque mécanique dès lors qu'un élément en mouvement peut entrer en contact avec une partie du corps humain et provoquer une blessure. Et inversement. La présence d'un risque mécanique peut donc être identifiée par la conjonction de 3 facteurs : un opérateur, un élément et l'énergie d'un mouvement.

Machine en mouvement



Opérateur en mouvement



Source : INRS

## Effets possibles sur la santé

Il peut s'agir d'écrasement, de cisaillement, de sectionnement, de happement, d'enroulement, d'entraînement de chocs, de perforation, d'abrasion, de projection de fluides. Par exemple, une légère coupure par une feuille de papier ou un écrasement par une presse hydraulique pouvant entraîner la mort.



Pour en savoir plus, consulter le dossier [INRS - Risque mécanique](#)



## Évaluation des risques

- Identifier les situations dangereuses en analysant les modes d'intervention et les dégâts potentiels.
- Prévoir les modes de fonctionnement normaux, dégradés et accidentels.

[Cliquer pour en savoir plus](#)



## Démarche de prévention

- Mettre en place des dispositifs d'arrêt d'urgence, de protection fixes et mobiles
- Informer et former les salariés.
- Faire porter des EPI : gants, lunettes, casques, chaussures.
- Maintenir l'état des machines et des équipements.

[Cliquer pour en savoir plus](#)



## Réglementation

- Satisfaire les exigences de la directive européenne "Machine".
- Contrôler périodiquement le matériel et les machines.

[Cliquer pour en savoir plus](#)



## Sensibiliser vos salariés

- Des dépliants INRS de sensibilisation.
- Affiches INRS pour diffuser dans vos locaux les messages de prévention.



## Conseil, formation et contrôle ?

- Différents organismes proposent une offre de service pour aider les entreprises en Corse dans leur démarche de prévention des risques liés à l'utilisation des machines.
- N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir une liste de solutions que nous avons référencées.



## Aide financière de la CARSAT ?

- Actuellement, il existe des offre spécifique liées au risque mécanique.
- N'hésitez pas cependant à contacter votre CARSAT !

[Cliquer pour en savoir plus](#)

**Pour plus d'informations ou si vous souhaitez être accompagnés, n'hésitez pas à nous contacter !**

**medecinetravail2b.com**